

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)  
Réunion de jeudi le 25 janvier 2024, de 18h35 à 19h53  
Par ZOOM

PROCÈS VERBAL

**1. Ouverture et présence :**

Samuel Grégoire  
Marilyn Dunn  
Robert Werbiski – Président par Intérim de la réunion

**2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour a été lu par Samuel Grégoire et adopté à l'unanimité des membres présents.

**3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 Octobre 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** le compte-rendu de la dernière réunion n'est pas finalisé.

**Il est proposé par Robert Werbiski  
appuyé par Marilyn Dunn  
et résolu à l'unanimité des membres présents**

**DE** reporter à la prochaine rencontre l'adoption du compte-rendu de la dernière rencontre.

**4. Départ de Danielle Vézina et candidatures pour les 3 positions vacantes des nouveaux membres du CCE.**

a. Départ de Danielle Vézina

Danielle Vézina démissionne de son poste de membre du CCE car elle déménage bientôt et quitte la municipalité de SEDB.

b. Retour sur les 3 candidat.es qui avaient été présentés lors de la dernière rencontre du 18 Octobre 2023

Il y a trois candidatures pour le poste de membre du CCE qui se sont montrés intéressés et que leur candidature ont été examinés par le CCE à la réunion du 18 octobre 2023:

Anne-Marie Demers, qui a occupé la présidence durant les deux dernières années  
Denis Couillard, proposé par Martin Desmeules  
Anna Urbanek proposé par Danielle Vézina

Les trois personnes possèdent des expériences de travail intéressantes. Les discussions ne s'étaient pas arrêtées pour la nomination de la personne choisie car une seule personne sur les 3 pouvait être choisie. Les personnes ont été recontactées pour assurer leur intérêt et disponibilités mais seul Denis Couillard a donné une réponse affirmative.

**CONSIDÉRANT QUE** le CCE a connu plusieurs démissions récemment,

**CONSIDÉRANT QUE** le CCE n'a plus aucuns membres non-riverains,

**CONSIDÉRANT QUE** le CCE a besoin de regarnir ses rangs,

**MALGRÉ** le manque de confirmation des 3 candidat.es

**Il est proposé par Robert Werbiski  
appuyé par Marilyn Dunn  
et résolu à l'unanimité des membres présents**

**DE** recommander au conseil de nominer par résolution les 3 membres qui ont énoncés leur candidature dans le passé récent.

## **5. Nouveaux points de discussion**

### **a. Mesurage des fosses septiques 2024 - Stagiaire :**

Samuel explique aux membres le processus d'embauche qui a été entamé cette année et le compare à celui de l'année précédente. Il élabore sur la pertinence d'avoir commencer plus tôt cette année et d'avoir élargi les horizons de recherche, pour éviter de se retrouver avec peu de candidat.es comme l'année passée.

Robert rappelle qu'à la dernière réunion du CCE, il avait été question de postuler aussi au CÉGEP St-Laurent, puisqu'il y est offert une formation pour technicien en traitement des eaux. Ce sera option sera exploré avec les personnes concernées.

### **b. Suivi des travaux ruisseau Brossard:**

Samuel entame la discussion en expliquant qu'à la municipalité, il a été décidé que lui-même et Isabelle Perreault, qui est sa collègue à l'urbanisme ayant une importante expérience en

environnement, allaient élaborer un plan en se basant sur le rapport du Rappel – Diagnostic du ruisseau Brossard pour déterminer où concentrer les ressources de la municipalité. Samuel a questionné Marilyn pour savoir ce qui s’était fait du côté de l’APBVLL dans le passé.

Marilyn a expliqué qu’elle n’avait pas réussi à trouver des traces des travaux, malgré ses recherches et que tout avait été fait à l’oral, sans traces. Elle a aussi expliqué comment qu’à l’origine, ce projet devait être fait via l’implication de trois parties : L’APBVLL, la municipalité de SEDB et le camping du lac Libby.

**c. Suivi programme d’échantillonnage des tributaires 2024**

Marilyn se corrige en expliquant qu’il y a eu une erreur de programme d’échantillonnage d’eau dans l’ordre du jour puisqu’elle voulait que ce point soit par rapport au programme d’échantillonnage de la qualité de l’eau du lac Libby fait par l’APBVLL et non le programme d’échantillonnage des tributaires mené par la collaboration entre la municipalité de SEDB et la MRC Memphrémagog.

Marilyn voulait simplement s’assurer que la municipalité avait bel et bien reçu les résultats de l’analyse des échantillons d’eau que l’APBVLL se devait de transmettre à la municipalité dans le cadre d’une demande de subvention.

Samuel confirme que la municipalité de SEDB a bel et bien reçu le tout.

**d. Résultats échantillon d’eau de baignade camping 2023**

Au cours de discussions durant l’été 2023, le gérant du terrain de camping avait mentionné à Samuel qu’il ferait faire des échantillons de l’eau.

Depuis, le gérant du camping a quitté ses fonctions. Marilyn mentionne qu’il y a des résultats de la qualité de l’eau dans le rapport fait par le RAPPEL. Marilyn nous a fait suivre le rapport. Marilyn suggère aussi de faire un suivi au niveau du ruisseau Allard.

**e. Règlement municipal sur le lavage des embarcations à réviser (motorisé et non-motorisés) et méthodologie de contrôle.**

Dans les dernières semaines, l’APBVLL a soulevé à la municipalité de SEDB que leur règlement #2023-06 concernant l’obligation de lavage des embarcations avait des irrégularités dans sa structure. L’APBVLL a ensuite transmis à la municipalité une version corrigé du règlement.

**CONSIDÉRANT QU'**il est important pour la municipalité de SEDB d'avoir un règlement adéquat et valide quant au lavage des embarcations,

**CONSIDÉRANT QUE** le CCE juge qu'il est important pour la municipalité de SEDB de se prémunir de toutes les protections possibles pour limiter les chances de propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE),

**Il est proposé par Robert Werbiski  
appuyé par Marilyn Dunn  
et résolu à l'unanimité des membres présents**

**DE** faire valider les changements proposés par l'APBVLL par les ressources professionnelles adéquates, que ce soit externe à la municipalité ou par les inspecteurs employés par la municipalité.

**DE** faire adopter les changements appropriés pour s'assurer du bon fonctionnement du règlement.

**f. Possibilité d'inviter l'agent de développement de la municipalité Philippe Barrette à la prochaine réunion pour avoir une mise à jour au point sur le projet de station de lavage**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agent de développement de la municipalité de SEDB, Philippe Barrette, est maintenant l'employé attribué au projet de station de lavage des embarcations,

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de station de lavage des embarcations est un projet important pour la population riveraine du lac Libby, qui représente près du tiers de la municipalité,

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens et membres du CCE veulent être tenu au courant des développements du projet, par souci de transparence,

**Il est proposé par Robert Werbiski  
appuyé par Marilyn Dunn  
et résolu à l'unanimité des membres présents**

**D'**avoir l'autorisation et l'appui du conseil pour que Philippe Barrette vienne présenter à la prochaine rencontre du CCE les plus récents développements du projet de station de lavage des embarcations.

## **6. Varia :**

a. Projets de l'ALT concernant le contrôle du myriophylle à épis

Robert rapporte qu'étant donné les coupures budgétaires par la municipalité de SEDB pour le contrôle et suivi de l'infestation du myriophylle à épis au lac Trousters, que l'ALT allait devoir revoir leur projet à la baisse pour s'adapter.

b. Renouée du Japon

Ce point a été rajouté par Marilyn, qui voulait s'assurer que cette année, le suivi par rapport à la renouée du Japon allait être fait de manière plus assidue.

Samuel a expliqué que le mauvais suivi de l'année 2023 a été causé par plusieurs facteurs. Le premier étant la surcharge de travail qu'il a lui-même vécu au cours de l'été. Le deuxième a été que, comme mentionnée lors de la réunion du 18 octobre 2023, la stagiaire de l'année 2023 a été disponible pendant seulement 8 semaines au lieu du 15 habituels et qu'il est normalement de son travail d'intervenir auprès de la renouée du Japon. Le dernier facteur a été la blessure de Gilles, l'employé ayant été engagé comme aide à la voirie et qui devait aider pour intervenir sur le terrain.

Puisque ces facteurs ne devraient plus exister en 2024, la municipalité de SEDB devrait poursuivre ses interventions contre la renouée du Japon.

**7. Prochaine rencontre à déterminer :**

La prochaine réunion devrait se tenir au mois de février 2024, après la rencontre du conseil pour la nomination de plus de membres.

**8. Levée de réunion :**

La réunion s'est terminée à 19:53h